

# Infos Pratiques

**PERMANENCES MEDECINS :**  
Les patients doivent composer le 15.

**PERMANENCES PHARMACIES :**  
Du samedi 6 juillet à 19h au lundi 8 juillet à 9h : Pharmacie Saint-Martin à Courpière  
Tél: 04.73. 53.10.66

**PERMANENCES INFIRMIERS :**  
Le samedi 6 juillet et dimanche 7 juillet 2013 :  
Cabinet infirmier - Tél. : 04.73.53.15.82

**AMBULANCE :** Ambulance agréée  
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

**VETERINAIRE** Cabinet Vétérinaire.  
☎ : 04 73 51 22 29.

**DEPANNEURS/REMOREQUEURS**  
Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13  
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou  
06 08 30 34 86.

**TAXIS :** JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou  
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135  
ou 06.09.66.84.46

**URGENCES :POMPIERS** ☎ : 18  
**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

**OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

**BIBLIOTHEQUE :**  
Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,  
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

**MISSION LOCALE :**  
Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute  
la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.  
ou 06.70.43.22.53.  
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

**ASSISTANTES SOCIALES :**  
Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :  
**les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà  
suivis et les jeudis matins pour les usagers non  
connus.** (locaux sociaux 04.73.51.22.94).  
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

**RAM : Ateliers d'éveil :** lundi de 9h à 11h,  
jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas  
d'ateliers pendant les vacances scolaires.  
**Permanences :** (pendant période scolaire)  
Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à  
16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à  
11h. Tél. : 09.81.46.23.68

**PUERICULTRICE:** Consultations nourrissons  
sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er  
vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème  
vendredi du mois de 13h30 à 17h00.  
17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

**Permanences puéricultrices PMI :** sans rendez-  
vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à  
12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

**CRAM :** le 1er et 3ème mercredi de chaque mois  
de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

**CPAM :** Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le  
jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

**Permanence assistante sociale (CARSAT Au-  
vergne) :** sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque  
mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux.  
Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

**CAF :** Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de  
14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

**OPHIS :** Tous les 1ers mardis de chaque mois  
de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux  
bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

# VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 26/2013 Semaine du 4 juillet au 11 juillet 2013

En raison de la période estivale, le dernier bulletin municipal paraîtra le  
jeudi 25 juillet .

Reprise de la publication le jeudi 22 août.

## ● CHEVALMANIA 2013—10 ème édition

« CHEVALMANIA CHEZ LES COSAQUES ! »  
10EME EDITION  
PARC LASDONNAS - ENTREE LIBRE

**A PARTIR DE 9h00 :** Randonnée équestre  
sur inscription obligatoire au plus tard le 8 juillet  
2 parcours au choix : 17 km ou 26 km - Attention,  
le cheval n'est pas fourni ! 10 € +16 ans/5 € -16 ans  
Ravitaillement sur chaque parcours, repas offert à  
l'arrivée  
Remise de prix aux cavaliers (nombreux lots offerts)  
Parking des vans à la Gare de Courpière - Départ des  
randonneurs entre 9h et 10h au Parc Lasdonnas  
Inscription en MAIRIE DE COURPIERE – auprès  
d'Isabelle Hubert – Tél. : 04.73.53.01.21

**A PARTIR DE 15h00 :**  
- Spectacle de FAUCONNERIE de « VOL EN SCENE »  
En raison du spectacle de fauconnerie, les chiens seront  
interdits sur la fête.

- Trek des randonneurs
- Animation folklorique russe avec « LES COSAQUES »
- Spectacle et jeux équestres du Domaine Equestre des Rioux
- Ballades en calèches avec Auvergne Attelage
- Baptêmes à poneys avec Les Ecuries du Cheval Rouge
- Exposition de juments miniatures
- Jeu géant « Les petits chevaux en Russie » proposé par l'Association Intercommunale d'Animation.
- Ateliers de Loisirs créatifs « Chevaux en décopatch » animés par l'Association Les Mains Créatives (enfants de 6 à 12 ans - Gratuit Sur réservation) :  
1<sup>er</sup> atelier de 15h à 16h00  
2<sup>ème</sup> atelier de 16h30 à 17h30

**A PARTIR DE 18h30 :**  
Remise des prix aux cavaliers  
Apéritif, animé par « Les cosaques », offert à tous !

**A PARTIR DE 19h30 :**  
**REPAS RUSSE**  
(Ets Gaudon Traiteur – Le Brugeron) animé par « LES COSAQUES »  
(16€ adultes/ 8€ -12 ans – Règlement par chèque– Boisson non comprise).  
Réservation conseillée (places limitées) – Billetterie en mairie de Courpière et sur place



### AU MENU :

Salade KALINKA  
Bœuf Stroganov, mousseline de patates douces et carottes  
Gâteau du Bolchoï et sa petite crème



**A PARTIR DE 21h30 :** SPECTACLE EQUESTRE NOCTURNE DE CA-  
RACOLE

**A PARTIR DE 22h30 :** FEU D'ARTIFICE SUIVI DU BAL POPULAIRE animé par RECOR  
MUSSETTE

Buvettes du CAC et de COURPIERE COUNTRY CLUB

**Chevalmania**  
COURPIERE 63 « PARC LASDONNAS »  
LE 13 JUILLET 2013

- A PARTIR DE 9 H**  
Randonnée équestre  
sur inscription en Mairie de Courpière (04 73 53 01 21)  
17 km ou 26 km, cheval non fourni
- A PARTIR DE 15 H**  
Spectacle de fauconnerie  
(chiens interdits pendant le spectacle)
- Animation folklorique russe  
avec « Les Cosaques »
- Spectacles et jeux équestres  
(Domaine équestre des Rioux)
- A PARTIR DE 18 H 30**  
Remise des prix aux cavaliers  
Apéro musical
- A PARTIR DE 19 H 30**  
Repas russe (Ets Gaudon Traiteur - Le Brugeron)  
16€ adultes et 8€ - de 12 ans (réservation conseillée Mairie de Courpière (04 73 53 01 21) et sur place)
- A PARTIR DE 21 H 30**  
Grand spectacle équestre nocturne  
de CARACOLE  
Feu d'artifice et bal populaire

Logos: Courpière, Caracole, Mairie de Courpière, Ets Gaudon Traiteur, Chevalmania.

# Infos Municipales

## ● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

## ● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin  
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi  
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30  
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi  
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

## ● PERMANENCE DES ELUS

**De la majorité :**  
Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, André DICHAMP, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Patrice PAYRE, Daniel VIAL, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**  
**De l'opposition :**  
Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

## ● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL  
André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vergingétorix 04.73.51.23.05

## SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

## CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

## SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

## ● ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :  
- Tyméo HORN né le 20 juin 2013  
- Inès HAIBA née le 26 juin 2013

## ● AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COURPIERE

Le maire de la commune de Courpière a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal en date du 31 mai 2013, une enquête est ouverte sur la modification du Plan Local d'Urbanisme. Madame Claude COINTET-HAUTIER, Sous-Préfet Honoraire, demeurant 7 rue du Feix à TALLENDE (63450), a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Le dossier justificatif sera déposé à la mairie pendant un mois minimum du **21 juin 2013 au 22 juillet 2013** inclusivement, pour que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.

## ● TRAVAUX EN COURS

➤ Le Conseil Général procède à l'entretien de la RD 906 **au niveau du Pont Martel** du 3 au 15 juillet 2013. Une déviation est mise en place.

Du fait de cette intervention, la circulation est momentanément perturbée sur la route d'accès au village du Montel.

**Attention : La route sera fermée la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet, de 17 heures à 7 heures.**

➤ A partir du mardi 9 juillet, la commune effectuera des travaux de réfection partielle de la chaussée, Boulevard Vergingétorix, ce qui entraînera quelques perturbations au niveau de la circulation.

## ● ERDF

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, Electricité Réseau Distribution France, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront **une ou plusieurs coupures d'électricité le lundi 29 juillet 2013 de 14h00 à 16h15 au lieu-dit « Le Fouilhoux ».**

## ● INFORMATION AUX ACQUEREURS ET LOCATAIRES

En vertu des dispositions de l'article L125-5 du Code de l'Environnement, **les vendeurs ou bailleurs de biens immobiliers** sur la commune ont la double obligation, depuis le 1er juin 2006 **pour les transactions immobilières :**

- **D'établir un état des risques naturels et technologiques** de la commune, qu'ils annexeront à la promesse de vente, contrat de vente ou contrat de location.

- **D'informer par écrit** les acquéreurs ou locataires **de tout sinistre qui a donné lieu à une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, survenu durant la période où ils ont été propriétaires de l'immeuble, ou dont ils ont été eux-mêmes informés.

Un nouveau modèle d'imprimé pour la déclaration de l'état des risques naturels, miniers et technologiques a été publié au Bulletin Officiel du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie n°6 du 10 avril 2013.

**L'état des risques naturels, miniers et technologiques est établi par le vendeur ou le bailleur sur ce nouvel imprimé à partir du 1er juillet 2013.**

Celui-ci est à votre disposition au service urbanisme de la mairie de Courpière.

## ● LE C.C.A.S informe

### ATELIERS INTERNET POUR TOUS

Aujourd'hui, de nombreuses démarches se font, ou peuvent se faire par internet. Le Conseil Général du Puy-De-Dôme et la Circonscription d'Action Médico-sociale de Thiers, souhaitent faciliter l'accès à internet pour tous les bénéficiaires des minima sociaux.

C'est pourquoi, nous vous proposons un atelier d'initiation à internet, gratuit, avec une médiatrice, **Emmanuelle PEDRERO**, chargée de vous initier et de vous aider à l'utilisation.

Vous pourrez, lors des ateliers **INSER@WEB**

- Remplir votre déclaration mensuelle Pôle Emploi, rechercher des offres d'emploi et postuler par internet, effectuer des recherches sur l'emploi ou la formation.

- Remplir votre déclaration trimestrielle de ressources CAF, obtenir une attestation ou des informations sur les allocations de la CAF.

- Remplir votre dossier de demande de logement social et consulter les offres de logements disponibles.

- Naviguer sur les différents sites internet institutionnels pour accomplir directement les démarches que vous souhaitez.

- Rentrer en contact avec des proches éloignés par le biais d'internet.

- Effectuer par internet, toute recherche d'information ou démarche utile.

**L'atelier se déroulera sur Courpière au magasin/cyber-café INFOLYS, 42 boulevard Vergingétorix.**

**Renseignements et inscriptions : Emmanuelle PEDRERO, Circonscription d'Action Médico-Sociale de Thiers, rue Saint Exupéry à THIERS. Tél : 04.73.42.35.93 ou 04.73.42.35.92**



## ● PISCINE DE COURPIERE

⇒ La piscine sera ouverte jusqu'au 31 août 2013 du lundi au dimanche de 14h00 à 19h00

Vente de boissons et de glaces sur place.



Possibilité de cours particuliers de natation par le maître nageur diplômé, Maurice LEFORT.

S'adresser à l'accueil de la piscine.

Enfants de - de 2 ans accompagnés par leurs parents	gratuit
Adultes	2,10 €
Enfants jusqu'à 16 ans	1,70 €
Carnet de 10 entrées adultes	19,00 €
Carnet 10 entrées enfants jusqu'à 16 ans y compris centres de loisirs extérieurs sur 10 entrées	15,00 €
Scolaires en groupe 12 enfants minimum et centre de loisirs de Courpière	1,00 €
Demandeurs d'emploi	1,70 €
Résidents du camping municipal « Les Taillades »	gratuit

## ● AVIS AUX ASSOCIATIONS

### → AGENDA DES FESTIVITES 2013-2014

Si vous souhaitez que vos manifestations publiques jusqu'en août 2014 figurent dans l'agenda des festivités 2013-2014 qui paraîtra en septembre, un imprimé est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Il conviendra de le remplir et nous le retourner **au plus tard le 5 juillet 2013**.

### → FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations se tiendra le samedi 14 septembre de 10h à 19h, à l'Espace Couzon-Coubertin.

Les associations qui souhaitent y participer peuvent, dès à présent, récupérer un imprimé à l'accueil de la mairie, à remplir et à nous retourner au plus vite.

Une réunion d'organisation aura lieu le jeudi 5 septembre à 18h30, salle de réunion de l'espace Couzon-Coubertin.

# Infos Associatives

## ● CINEMA REX

### « L'ATTENTAT » France 2013

Drame de Ziad Doueiri  
avec : Ali Suliman.....  
Durée : 1h45

Séances :  
Vendredi 5 juillet à 20h30

### « DEMI SŒUR » France 2013

Comédie de Josiane Balasko avec  
Michel Blanc, Josiane Balasko...  
Durée : 1h30

Séances :  
Samedi 6 juillet à 20h30  
Dimanche 7 juillet à 17h30  
Lundi 8 juillet à 20h30

### « LA GRANDE BOUCLE »

France 2013

Comédie dramatique de Laurent  
Tuel avec : Clovis Cornillac,  
Bouli Lanners, Ary Abittan....  
Durée : 1h38

Séances :  
Mercredi 10 juillet à 18h00

## ● FNACA

Samedi 6 juillet 2013

- Commémoration des combats de Juillet 1944  
à Vollore-Montagne et au Brugeron.  
Rendez-vous Place de la Gare à 8h45.

- Cérémonie du 14 Juillet : Le dimanche 14 juillet à 9h à Aubusson  
et à 11h30 à Augerolles

- Prochaine réunion le vendredi 26 juillet à 20h  
à l'espace Couzon-Coubertin

## ● A.D.M.R.

En raison des congés, les bureaux de l'ADMR seront fermés les  
4 et 5 juillet et les 11 et 12 juillet.

## ● A.I.A.

### Vacances d'été

#### Au centre de loisirs 3-11 ans,

Du 8 juillet au 2 août

- « Salut les artistes » ; peinture, tableaux, exposition en fin de semaine...
- « Les 4 éléments » ; moulins à vent, pêche, création de photophores, prévention solaire...
- « Scènes de vie » saynètes, sketches, mimes, costumes et accessoires...
- « La préhistoire » fresque préhistorique, fouilles archéologiques, poterie...

Du 5 au 30 août

- « La culture américaine » fresque de buildings, concours de Hula Hoop, réalisation de taxis new-yorkais...
- « Le Far West » Jeu du chercheur d'or, construction de tipis, fête du Far West...
- « La mythologie grecque » dieu du ciel, dieu de la mer, déesse de l'agriculture et des moissons...

Du sport et atelier lecture et chant toutes les semaines

Nous rappelons aux familles qu'un transport gratuit est mis en place de Courpière à Aubusson.

Stages tennis pour les enfants de 5 à 15 ans : Du 8 au 12 juillet à Augerolles

du 15 au 19 juillet à Courpière- du 22 au 26 juillet à Vollore-Ville

du 29 au 2 août à Vollore-Montagne- du 5 au 9 août à Vollore-Ville

#### A l'Espace loisirs 11-14 ans

Pendant ces vacances, rendez vous salle 1 du bâtiment rose à Courpière.

Du 8 juillet au 2 août : au programme ultimate frisbee, baptême de plongée, thouch ball, après-midi journalisme, jeux molky et kubb, aviron, stop motion, thèque, Stratégo, beach volley, BMX, rallye photos, karaoké, jeux d'eau, accro branche, basket, ping-pong...

Du 26 au 30 août : initiation aux premiers secours, journée orientale, pêche en rivière...

Une rencontre inter-centre autour de multi-sports est organisée à Aubusson.

#### Au Relais Jeunes 15-17 ans

Pendant ces vacances rendez-vous au bâtiment rose.

Du 8 juillet au 2 août et du 26 août au 30 août

Au programme : Equitation, balade à vélo, kayak, accro-branche, shamballas, pétanque, barbecue . Le relais jeunes c'est aussi des jeux de société, un espace multimédia, un échange et un accompagnement sur tes projets ; vacances, loisirs, voyages, création,...

**Pour tout renseignement/inscription , contacter Brigitte au 04 73 51 26 77.**

# Infos Diverses

## ● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

**Samedi 6 juillet 2013**

10h30 : Saint Gervais Sous Meymont

**Dimanche 7 juillet 2013 :**

9h30 : Villore-Ville

10h30 : Courpière

11h00 : Sainte Agathe

## ● A SAVOIR

- **Cabinet vétérinaire** 19 avenue Jean Jaurès . Suite au départ en retraite du Dr Jacques SAURA le 30 juin, le Dr Claude GIRARDIN vous communique les nouveaux horaires du cabinet : Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12h. Consultations sur rendez-vous au 04.73.51.22.29 En dehors des horaires d'ouverture ou en cas d'urgence, le Docteur GIRARDIN est joignable au 04.73.51.22.29

- **Restaurant « La Cave à Juliette »**, 38 avenue de la Gare à Courpière. Tél : 04.73.53.08.64 vous communique ses horaires d'été (juin, juillet, août) : Tous les midis 7/7 (le samedi midi pour les banquets), les soirs le jeudi, vendredi et samedi. Les autres soirs de la semaine, sur réservation la veille.

- **Ouverture du restaurant « Le SEIZE » le 6 juillet 2013** (anciennement « Le Courpiérois »). Le restaurant vous accueillera à partir du lundi 8 juillet où sera servi le midi une formule brasserie, et le soir restauration traditionnelle. Tél : 04.73.51.26.38

## ● ANIMAUX

- **A donner** 2 petits chats 1 mâle et 1 femelle magnifiques. Tél : 06.68.28.50.72

- **A donner 4 petits chatons**, 3 mois.

Tél : 06.77.44.62.98 ou 04.73.80.26.14

- **Trouvé 2 chiens à Roddias** (1 grand noir avec collier gris, type Labrador, et 1 petit noir et blanc type « Fox »).

## ● A LOUER / A VENDRE

- **A louer studio duplex**, 30 m<sup>2</sup>, état neuf, centre ville, chauffage gaz de ville, dans parc fermé et sécurisé, parking privé fermé, libre de suite.

Tél : 04.73.53.02.83 (HR) ou 06.78.17.95.57

- **A louer appartement type 4**, 75m<sup>2</sup>, 3ème étage, dans résidence à proximité des commerces. Libre de suite. Loyer : 513,02€ (chauffage + eau).

Tél : 04.73.51.14.21

- **A louer F3**, 2ème étage, Courpière, bon état, chauffage électrique, disponible de suite. Loyer : 430€. Dépôt de garantie 1 mois + acte de caution solidaire. Tél : 06.85.72.68.30

- **A louer F2**, quartier gare, calme, ensoleillé, chauffage individuel gaz, double vitrage. Tél : 06.60.81.73.42 ou 06.80.98.23.09

- **A louer Type 4** de 75m<sup>2</sup> dans résidence à proximité commerces, 3ème étage avec ascenseur, libre août 2013. Loyer : 513,02€ charges comprises (chauffage + eau). Tél : 04.73.51.14.21 (OPHIS)

- **A louer Type 3 bis** de 86m<sup>2</sup> dans résidence avec balcon à proximité commerces. Loyer : 501,26€ charges comprises. Tél : 04.73.51.14.21 (OPHIS)

- **A louer Type 4**, 75m<sup>2</sup> à proximité de l'école primaire en RDC surélevé. Libre fin septembre. Loyer : 391,05€ charges comprises. Tél : 04.73.51.14.21 (OPHIS)

## ● OFFICE DU TOURISME

### EXCURSION « COULEUR - COLVERT »

L'Office du Tourisme du Pays de Courpière vous propose, tous les mercredis après-midi, **du 10 Juillet au 28 Août 2013 :**

*une excursion à la rencontre des « Couleurs et des Saveurs ».*

Au programme à 15h00 : Visite de l'atelier « L'île aux crayons » à Olliegues, qui vous invite à découvrir la magie des arbres avec des crayons de toutes les couleurs et de toutes les formes tout en poésie et avec humour et vous repartirez de cette visite avec un petit souvenir à la main...Durée de la visite : 1h00

Ensuite, départ pour visiter à 17h00, la ferme Auberge (à Olmet), « Les Canards d'Agathe » : Venez découvrir la tradition du foie gras, son histoire millénaire, explication de chaque étape de l'élaboration des produits.

Les habitants (Canards) feront la joie des enfants.

Dégustation offerte en fin de visite. Durée de la visite : 1h30.

**N'hésitez pas à venir retirer votre « Pass » à l'Office du Tourisme du Pays de Courpière du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

Tarifs : 3,50€ adultes - 2€ enfants (5-12 ans) - Gratuit moins de 4 ans

# SPORT

## ● FOYER LAÏC - Section Tennis

Le Foyer Laïc, section Tennis organise **un tournoi de tennis du 13 au 28 juillet 2013** (tennis route de Lezoux)

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés, de non classé à 15/1 (Possibilité de jouer en soirée - tarif jeune).

Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez contacter le 06.37.69.90.83 ou 06.82.95.15.03

*La Présidente.*

## ● RACING CLUB COURPIEROIS

Les entraînements reprendront le samedi 31 août.

Le club tiendra son assemblée générale le vendredi 12 juillet au stade de Lagat à 19h30.

*L'équipe du RCC*

## ● ASSOCIATION DANSE « PAS A PAS »

Nouveau à Courpière : **COURS DE ZUMBA**

- Mardi 9 juillet 2013 de 18h30 à 19h30

- Mardi 16 juillet 2013 de 18h30 à 19h30

Tarifs dégressifs : 1 cours : 10€, 2 cours : 17€, 3 cours : 20€

Renseignements au 06.86.79.09.73 ou pasapas63@live.fr

## ● U.S.C

**Vendredi 19 juillet 2013 à partir de 18 heures**

**Concours de pétanque**

*Stade J. Gardette (Bellime)*



**MAIRIE DE COURPIERE** - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.  
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr  
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit  
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

**Bulletin Municipal n° 26/2013**

**Décisions prises lors du Conseil Municipal  
du 03 juin 2013**

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 MARS 2013**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE**

**Décision 2013 – 005:** Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la paroi Lasdonnas à Courpière, avec les entreprises co-traitantes SOL SOLUTION et AARPA.

**Décision 2013 – 006:** Décision approuvant la signature d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne.

**III – AFFAIRES GENERALES**

**III/1 – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-ELOY AU SIEG DU PUY-DE-DOME POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**III/2 – REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : NOUVELLE REPARTITION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES A COMPTER DES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES**

- Décide de retenir l'option 2 à 29 délégués

**Vote :** Pour à l'unanimité

**IV – AFFAIRES DU PERSONNEL**

**IV/1 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET (POSTE POURVU)**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**IV/2 – CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS NON TITULAIRES (POSTES POURVUS)**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**IV/3 – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS DE SELECTION PROFESSIONNELLE**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**V – AFFAIRES FINANCIERES**

**V/1 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL**

- Approuve la décision modificative.

**Vote :** Pour : 19 Contre : 6 (Mme SUAREZ, Mme MAZELLIER, M. ZELLNER, M. CAYRE, M. FONLUPT, M. ATGER)

**V/2 – SIGNATURE D'UN EMPRUNT DE 840 000.00 EUROS AVEC LE CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL**

**Vote :** Pour : 19 Contre : 6 (Mme SUAREZ, Mme MAZELLIER, M. ZELLNER, M. CAYRE, M. FONLUPT, M. ATGER)

**V/3 – INFORMATION SUR LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

**V/4 – FIXATION DES TARIFS DE LA REGIE BOISSONS ET GLACES**

DESCRIPTION DU PRODUIT	TARIF UNITAIRE TTC
Boisson en canette	1,10 €
Bâtonnet de glace grand format	2,70 €
Cône glacé	2,10 €
Glace à l'eau ou crème glacée enfant grand modèle	1,20 €
Glace à l'eau ou crèmes glacée enfant petit modèle	0,80 €

**Vote :** Pour à l'unanimité

**V/5 – REGIE DES SPECTACLES – FIXATION DES TARIFS DE LA RANDONNEE CHEVALMANIA**

ANIMATION FESTIVE – RANDONNEE EQUESTRE CHEVALMANIA	
CATEGORIE -	TARIF
Adultes (+16 ans)	10 €uros
- 16 ans	5 €uros

**Vote :** Pour à l'unanimité

**V/6 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'A.I.A. (CHANTIERS DE JEUNES)**

Approuve l'attribution d'une subvention à l'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION, dans le cadre de l'organisation des Chantiers Jeunes pour l'année 2013, sur la base de :

- 2 chantiers d'une durée de 5 jours
- 4 jeunes par chantier
- 4 heures par jour, soit 20 heures par semaine et par jeunes (8), soit un total de 160 heures
- Taux horaire : entre 7 et 8 €
- Soit une subvention maximale de 1280 €uros.

Et selon l'état récapitulatif qui sera fourni par l'A.I.A. à l'issue des chantiers de jeunes.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**V/7 – REMBOURSEMENT PAR LA CCPC – TABLES DE L'ESPACE COUZON-COUBERTIN**

1°) Approuve que la Communauté de communes du Pays de Courpière participe pour moitié au remplacement des tables endommagées.

2°) Dit que la Communauté de Communes du Pays de Courpière remboursera à la Commune de Courpière la somme de 414.41 €uros.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**V/8 – SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE LOCATION PRECAIRE ET REVOCABLE AVEC LA SCI CFPM**

**Vote :** Pour : 19 Contre : 6 (Mme SUAREZ, Mme MAZELLIER, M. ZELLNER, M. CAYRE, M. FONLUPT, M. ATGER)

**V/9 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'USC - TOURNOI**

Attribue une subvention à l'Union Sportive Courpiéroise d'un montant de 300.00€ correspondant à un encart publicitaire dans le cadre du tournoi – 13 ans.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX**

**VI/1 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (D.I.A.) – POUR INFORMATION**

Les D.I.A. sont consultables au service Urbanisme.

**VI/2 – INFORMATION SUR LES MODIFICATIONS DU PLU**

**VI/3 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

- Sollicite de l'Assemblée Départementale une subvention de 434.70 € pour un abribus en bois préfabriqué autoclavé, au titre de la répartition du produit des amendes de police.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI/4 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2012**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI/5 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2012**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI/6 – ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE SECTION AW N°535**

**Accepte** l'acquisition par acte notarié de la parcelle cadastrée section AW n°535 au bénéfice de la commune pour une surface totale de 94 m<sup>2</sup>, à un coût total de six cent Euros (600 €) hors frais notariés.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI/7 – CLASSEMENT DES PARCELLES BL 657 ET 659 DANS LE DOMAINE PUBLIC**

**Classe** les parcelles cadastrées BL n°657 et 659 dans le domaine public communal.

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VI/8 – CLASSEMENT DE LA PARCELLE BK 615 DANS LE DOMAINE PUBLIC**

**Classe** la parcelle BK 615 dans le domaine public communal,

**Vote :** Pour à l'unanimité

**VII – QUESTIONS DIVERSES**

**VII/1 – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Devant** la recrudescence inquiétante d'une délinquance porteuse d'infractions traumatisantes pour la population courpiéroise aujourd'hui effrayée et révoltée, victime de vols à répétition ;

**Devant** le sentiment d'impunité dont semblent jouir les individus perturbateurs, identifiés pour la plupart mais toujours « actifs » sur le terrain ;

**le Conseil Municipal** fait le constat amer d'une situation inhabituelle et parfaitement inacceptable pour les habitants de la commune.

A l'unanimité des membres présents, il émet le vœux suivant et,

**Il demande :**

- **le renforcement des équipes de gendarmerie** intervenant sur le secteur.
- **l'accélération des procédures judiciaires** engagées pour les faits délictueux.
- **une plus grande concertation avec les services de l'Etat traitant les problèmes de sécurité.**
- **une meilleure coordination des actions à mettre en place.**

**Il souhaite**

**-que la population soit enfin soutenue, entendue, et rassurée dans un environnement qu'elle ne reconnaît plus.**

**Vote :** Pour à l'unanimité

**Le compte-rendu intégral de cette réunion sera consultable sur le site Internet [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr) dès qu'il aura été approuvé par les membres du conseil municipal.**